



A Investissements Participations

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



A Investissements Participations

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A Investissements Participations,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A Investissements Participations relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 7 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

May Kassis-Morin

COMPTES ANNUELS

en euros

SASU A INVESTISSEMENTS PARTICIPATIONS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan au 31/12/2025

100-102 AVENUE DE SUFFREN
75015 PARIS

SIRET : 37958146500075

NAF : 6630Z

Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
BILAN	
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT - RGT 2014-03 N-1	
Bilan actif	8
Bilan passif	9
Compte de résultat	10
Compte de résultat (suite)	11
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	12
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	16
Etat des provisions et dépréciations	17
Etat des créances	18
Composition du capital Social	19
Etat de variation des capitaux propres	20
Etat des dettes	21
Produits à recevoir	22
Charges à payer	23
Produits et charges constatés d'avance	24
Rémunération des dirigeants	25
Détail du résultat exceptionnel	26
Engagements financiers	27
Effectif moyen	28

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit non appelé I				
Frais d'établissement II				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	52 095	52 095		
Constructions	44 531	44 531		
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	16 070	10 523	5 547	8 761
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	30		30	30
Prêts	306 343		306 343	609 693
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ III	419 070	107 149	311 921	618 485
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	538		538	538
Autres créances	2 108 651		2 108 651	1 778 396
Charges constatées d'avance	2 656		2 656	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	626		626	650
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	2 112 471		2 112 471	1 779 584
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	2 531 541	107 149	2 424 392	2 398 069
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an				

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Capitaux propres		
Capital (dont versé) 1 702 400	1 702 400	1 702 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 400	2 400
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserve légale	170 772	170 772
Réserves statutaires ou contractuelles	1 304	1 304
Réserves réglementées	2 012	2 012
Autres réserves		
Report à nouveau	-39 862	-72 342
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	26 670	32 479
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I	1 865 696	1 839 026
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	435 008	435 008
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS II	435 008	435 008
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)	366	366
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 744	6 682
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	118 579	116 988
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES III	123 688	124 036
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif IV		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	2 424 392	2 398 069
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6 474		6 474	6 389
Montant net du chiffre d'affaires	6 474		6 474	6 389
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits				291
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I			6 474	6 680
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			16 460	27 232
Impôts, taxes et versements assimilés			82	2 654
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissement sur immobilisations			3 214	3 214
Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II			19 756	33 100
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-13 282	-26 420
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (2)			9	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			48 833	66 199
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produit des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS V			48 842	66 199

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES VI		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	48 842	66 199
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	35 560	39 778
Produits exceptionnels VII		
Charges exceptionnelles VIII		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats IX		
Impôts sur les bénéfices X	8 890	7 299
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	55 316	72 879
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	28 646	40 399
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	26 670	32 479
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées	48 833	66 199
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

Bilan actif
(selon réglementation ANC n°2014-03)

Bilan Actif	Au 31/12/2024
	Net
Capital souscrit non appelé	
Actif immobilisé	
Immobilisations incorporelles	
Frais d'établissement	
Frais de développement	
Concessions, brevets et droits similaires	
Fonds commercial (1)	
Autres immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Terrains	
Constructions	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	
Autres immobilisations corporelles	8 761
Immobilisations en cours	
Avances et acomptes	
Immobilisations financières (2)	
Participations évaluées selon mise en équivalence	
Autres participations	
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	
Autres titres immobilisés	30
Prêts	609 693
Autres immobilisations financières	
ACTIF IMMOBILISÉ	618 485
Actif circulant	
Stocks et en-cours	
Matières premières, autres approvisionnements	
En-cours de production : - De biens - De services	
Produits intermédiaires et finis	
Marchandises	
Avances et acomptes versés sur commande	
Créances (3)	
Clients et comptes rattachés	538
Autres	1 778 396
Capital souscrit et appelé, non versé	
Valeurs mobilières de placement	
Actions propres	
Autres titres	
Instruments de trésorerie	
Disponibilités	650
Charges constatées d'avance (3)	
ACTIF CIRCULANT	1 779 584
Frais d'émission d'emprunts à étaler	
Primes de remboursement des obligations	
Écarts de conversion actif	
TOTAL ACTIF	2 398 069
(1) Dont droit au bail	
(2) Dont part à moins d'un an	
(3) Dont part à plus d'un an	

Bilan passif
(selon réglementation ANC n°2014-03)

Bilan Passif	Du 01/01/2024
	Au 31/12/2024
Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 702 400
Prime d'émission, de fusion, d'apport	2 400
Écarts de réévaluation	
Écart d'équivalence	
Réserves :	
- Légale	170 772
- Statutaires ou contractuelles	
- Réglementées	3 316
- Autres	
Report à nouveau	-72 342
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	32 479
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
CAPITAUX PROPRES	1 839 026
Autres fonds propres	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
Autres	
AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour :	
- Risques	435 008
- Charges	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	435 008
Emprunts et dettes (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes :	
- Auprès des établissements de crédit (2)	
- Financières divers (3)	7 665
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes :	
- Fournisseurs et comptes rattachés	6 682
- Fiscales et sociales	
- Sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	109 689
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	
EMPRUNTS ET DETTES	124 036
Écarts de conversion passif	
TOTAL PASSIF	2 398 069
(1) Dont à plus d'un an	
(1) Dont à moins d'un an	
(2) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	

Compte de résultat (selon réglementation ANC n°2014-03)

Compte de résultat		Au 31/12/2024
		Total
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue :	- De biens	
	- De services	6 389
Chiffre d'affaires net		6 389
Production :	- Stockée	
	- Immobilisée	
Subventions d'exploitation reçues		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges		
Autres produits		291
PRODUITS D'EXPLOITATION		6 680
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes *		27 232
Impôts, taxes et versements assimilés		2 654
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux :	- Amortissements sur immobilisations	3 214
	- Dépréciations sur immobilisations	
	- Dépréciations sur actif circulant	
	- Provisions pour risques et charges	
Autres charges		
CHARGES D'EXPLOITATION		33 100
* Y compris :	- Redevances de crédit-bail mobilier	
	- Redevances de crédit-bail immobilier	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-26 420
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participation (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		66 199
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS		66 199
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
RÉSULTAT FINANCIER		66 199
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		39 778

Compte de résultat (suite)
(selon réglementation ANC n°2014-03)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2024
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	
Participation des salariés	
Impôts sur les bénéfices	7 299
TOTAL DES PRODUITS	72 879
TOTAL DES CHARGES	40 399
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	32 479
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	66 199
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Article R. 123-195 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 2 424 392 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 26 670 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les états financiers 2024 étaient établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les états financiers 2025 sont établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif au plan comptable général.

Ce règlement ANC n°2022-06 dit de « Modernisation des états financiers », homologué par arrêté du 26 décembre 2023 et publié au Journal officiel du 30 décembre 2023, modifie le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général (PCG). Il est d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce règlement a notamment apporté des modifications (i) au plan de comptes, (ii) aux modèles d'états financiers et (iii) aux informations devant figurer dans l'annexe.

Les principaux changements de méthode comptable concernent notamment :

■ la modernisation de la présentation du bilan et du compte de résultat avec l'application de nouveaux modèles (ajout d'une ligne Instruments financiers à terme et jetons détenus à l'actif et au passif, reclassement des plus ou moins-values sur cession d'actifs en résultat d'exploitation ou en résultat financier selon la nature des actifs cédés dès Lors qu'ils ne sont pas liés à un événement "majeur et inhabituel") ;

■ l'évolution de la notion de résultat exceptionnel : le résultat exceptionnel est désormais réservé aux produits et charges directement liés à un événement "majeur et inhabituel", aux écritures d'origine purement fiscale et aux impacts des changements de méthode ou corrections d'erreurs ; les éléments qui ne correspondent plus à cette définition sont reclassés dans le résultat courant en résultat d'exploitation ou résultat financier selon leur nature ;

■ la suppression de la technique du "transfert de charges" : les remboursements / indemnités sont classés directement dans les comptes concernés, sachant que la Société n'avait pas comptabilisé de transfert de charges en 2024.

Les nouvelles dispositions s'appliquent à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025 sans retraitement des comptes antérieurs sauf reclassements nécessaires pour présenter l'exercice 2024 selon les nouveaux modèles.

Les états financiers 2024 publiés figurent en annexe.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Les opérations militaires débutées le 28 février 2026 en Iran provoquent une instabilité sur l'économie mondiale. Ces événements induits pourraient avoir un impact général sur les marchés et donc un impact sur la performance, la valorisation, la volatilité ou la liquidité des actifs. A ce jour, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme mais ils feront l'objet d'un suivi au regard de l'évolution de la situation sur l'année 2026.

Nous n'avons pas connaissance d'autre événement postérieur à la clôture méritant d'être signalé.

1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

2. Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant les durées et les modes normaux d'utilisation suivants :

- Constructions, mode linéaire sur 20 ans,
- Agencements, mode linéaire sur 6 à 10 ans,
- Matériel de transport, mode linéaire sur 4 ans,
- Mobilier, matériel de bureau, mode linéaire sur 5 à 10 ans,
- Matériel informatique, mode linéaire sur 2 à 3 ans.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

3. Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Ces immobilisations sont classées en trois catégories :

- Titre de participation : titres de sociétés dans le capital desquelles la société détient un pourcentage significatif et exerce une influence notable.
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille : titres correspondant à des investissements dans une perspective de détention à moyen terme.
- Autres titres immobilisés : ce poste inclut notamment les actions propres rachetées par la société, et les titres de créances négociables représentatifs d'un emploi de trésorerie dont l'échéance de remboursement est à plus d'un an. A la date de clôture, leur nominal est augmenté des intérêts courus.

La valeur brute des deux premières catégories est constituée dans tous les cas par le coût d'achat (celui-ci pouvant inclure des frais d'acquisitions, ceux-ci étant amortis sur la période de 5 ans et constituent des amortissements dérogatoires).

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'inventaire est déterminée par référence à la notion d'utilité pour l'entreprise, l'utilité s'appréciant différemment selon la nature des titres concernés :

La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée en tenant compte notamment des perspectives d'évolution de la participation (mesurée en particulier par la méthode des cash flows actualisés), de sa valeur d'actif net corrigée des plus ou moins-values latentes, de sa capacité bénéficiaire, ainsi que des motifs ayant conduit à l'acquisition de cette participation.

La valeur d'utilité des titres immobilisés de l'activité de portefeuille, destinés à être cédés à plus ou moins longue échéance correspond à leur valeur probable de réalisation à cette échéance et, pour ce qui concerne les titres cotés, se confond le plus souvent avec leur valeur boursière.

Les titres de participation et les titres immobilisés de l'activité de portefeuilles sont évalués titre par titre au plus bas du prix de revient ou de la valeur d'utilité ; les moins-values latentes font l'objet de provision pour dépréciation à l'actif ou pour risques au passif du bilan ; il n'est pas tenu compte de plus-values latentes.

4. Titres de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent les titres représentatifs d'un emploi temporaire de trésorerie.

Leur valeur d'utilité est appréciée :

- Pour des titres cotés, sur la base du cours moyen de décembre
- Pour les SICAV ou FCP, sur la base du cours au 31 décembre.
- Pour les titres de créance négociables à moins d'un an, le nominal est augmenté des intérêts courus.

La provision pour dépréciation dont la variation figure dans les charges financières de gestion est constituée s'il y a lieu, en compensant les plus et moins-values latentes.

5. Provisions pour risques et charges

AIP possède des parcelles situées en partie au-dessus d'anciennes galeries minières, exploitées par une ancienne filiale. Un arrêté préfectoral du préfet du Maine et Loire du 26 juin 2009 a approuvé le Plan de Prévention des Risques Miniers applicable sur les communes concernées et a fixé des exigences d'urbanisme. AIP a constitué une provision pour risques et charges relative au risque environnemental d'un effondrement affectant des terrains boisés au-dessus de ces galeries minières et dont le montant s'élève à 435k€ au 31 décembre 2025 et 2024.

6. Régime d'intégration fiscale

La Société est intégrée au sein du groupe fiscal porté par Ileos Group SAS, constitué, en application des dispositions des articles 223 A et 223 L 6 c du Code Général des Impôts, depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société contribue à l'impôt du groupe à raison de son résultat dans les mêmes conditions que celles qui auraient été applicables en l'absence d'intégration fiscale.

En 2025, la Société a comptabilisé une charge d'impôt de 8.890 €, après avoir intégralement imputé son déficit antérieur sur le résultat fiscal de l'exercice.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains	52 095			52 095
Constructions	44 531			44 531
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	16 070			16 070
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	112 696			112 696
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	30			30
Prêts	609 693		303 350	306 343
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	609 724		303 350	306 374
TOTAL GÉNÉRAL	722 420		303 350	419 070

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	303 350			303 350		
TOTAL GÉNÉRAL	303 350			303 350		

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	44 531			44 531
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	7 309	3 214		10 523
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 840	3 214		55 054
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	51 840	3 214		55 054

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	3 214				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	3 214				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	435 008			435 008
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	435 008			435 008

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
- Corporelles	52 095			52 095
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
DÉPRÉCIATIONS	52 095			52 095
TOTAL GÉNÉRAL	487 103			487 103
Dont dotations et reprises : - D'exploitation				
- Financières				
- Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Commentaires : néant

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	306 343	306 343	
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	538	538	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	2 614	2 614	
Groupe et associés (2)	2 106 030	2 106 030	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	7	7	
Charges constatées d'avance	2 656	2 656	
TOTAL	2 418 188	2 418 188	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	303 350		
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaires : néant

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	266 000	6.40000	1 702 400
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	266 000	6.40000	1 702 400

Commentaires : néant

Etat de variation des capitaux propres

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Capital social ou individuel	1 702 400			1 702 400
Prime d'émission, de fusion, d'apport	2 400			2 400
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
- Légale	170 772			170 772
Réserves : - Statutaires ou contractuelles				
- Réglementées	3 316			3 316
- Autres				
Report à nouveau	-72 342		32 479	-39 862
Résultat de l'exercice	32 479	26 670	-32 479	26 670
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 839 026	26 670		1 865 696

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	366	366		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 744	4 744		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	8 890	8 890		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	109 689	109 689		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	123 688	123 688		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Commentaires : néant

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		4 261
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		4 261

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	0.68	4 260.80
455800000 Associés Comptes courants Intérêts courus	0.68	4 260.80
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	0.68	4 260.80

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 686	2 831
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	109 689	109 689
TOTAL	114 374	112 519

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 685.60	2 830.80
408101000 Fournisseurs Factures non parvenues - Hors Groupe	4 685.60	2 830.80
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	109 688.61	109 688.61
468600000 Divers Charges à payer	109 688.61	109 688.61
TOTAL	114 374.21	112 519.41

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	2 656	
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		2 656	

Commentaires : néant

Rémunération des dirigeants

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements : - Financiers				
- De retraite				
Avances et crédits alloués				
Rémunérations allouées				

Commentaires : néant

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
TOTAL		

Commentaires : néant

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier	
- Immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	

Commentaires : néant

Engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	
TOTAL	

Commentaires : néant

A INVESTISSEMENTS PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.702.400 euros
Siège Social : 100-102 avenue de Suffren - 75015 Paris
R.C.S. Paris B 379 581 465

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 4 MAI 2026

Le 4 mai 2026, à 9h00, au siège social, 100-102 avenue de Suffren - 75015 Paris,

la Société par actions simplifiée ILEOS GROUP, dont le siège social est 100-102 avenue de Suffren - 75015 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 538 082 454, (l'« Associé Unique »), représentée par son Président, Monsieur Laurent Chevallier,

agissant en sa qualité d'associé unique de la société A INVESTISSEMENTS PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 1.702.400 €, dont le siège social est sis 100-102 avenue de Suffren - 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 379 581 465 (la « Société »),

Après avoir reçu et pris connaissance des documents suivants mis à sa disposition:

- du texte des décisions soumises à l'Associé Unique ;
- du rapport de gestion du Président de la Société ;
- de l'avis de convocation adressée au Commissaire aux comptes;
- du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux ;

Après avoir constaté que la société Ernst & Young Audit, Commissaire aux Comptes titulaire, convoquée à la présente réunion, est excusée.

A adopté les décisions suivantes, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2025,
- Affectation du résultat,
- Conventions relevant de l'Article L 227-10 du Code de Commerce,
- Pouvoirs.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne quitus au Président de sa gestion pour l'exercice 2025.

L'Associé Unique constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucune charge ni dépense somptuaire visée au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts n'a été enregistrée.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, d'un montant de 26 670€, comme suit :

Bénéfice de l'exercice clos le 31.12.2025	26 669,87€
Report à Nouveau	- 39 862,49€
Montant du résultat distribuable	- 13 192,62€
Report à nouveau	26 669,87€

Le compte *Report à Nouveau* sera ainsi ramené après affectation, à la somme de (- 13 192,62€).

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des 3 exercices précédents.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

TROISIEME DECISION

Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce

L'Associé Unique constate qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de Commerce, n'a été conclue ou poursuivie en 2025.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales et réglementaires consécutives aux décisions ci-dessus votées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.



L'Associé Unique
La société **ILEOS GROUP**
Représentée par M. Laurent Chevallier, Président